



PSYCHOLOGIE

Sociétés et Humanités
Université Paris Cité

MENTION

**« Psychologie Clinique, Psychopathologie
et Psychologie de la Santé »**

MASTER 1 PARCOURS NEUROPSYCHOLOGIE

Pauline Narme
Responsable du parcours Neuropsychologie

Alma Guilbert
Directrice des études

ANNEE UNIVERSITAIRE
2023-2024

CENTRE HENRI PIERON
71 avenue Edouard Vaillant – 92774 Boulogne-Billancourt Cedex
<https://psychologie.u-paris.fr>

Rentrée premier semestre – 18/09/2023

(Début des cours le mercredi 20/09/2023)

Semaine de suspension : 30/10/2023

Rentrée deuxième semestre – 22/01/2024

Semaine de suspension : 19/02/2024

VACANCES UNIVERSITAIRES

Fin d'année : du samedi 23 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024 inclus

Printemps : du samedi 6 avril 2024 au dimanche 21 avril 2024 inclus

SECRETARIAT PEDAGOGIQUE

El mahdi SABRI

Bureau 2051 (2ème étage)

Tél : 01.76.53.31.11

el-mahdi.sabri@u-paris.fr

BUREAU DES STAGES

Sam Pourhashemi

Bureau 2048 (2ème étage)

sam.pourhashemi@u-paris.fr

BIBLIOTHEQUE

Entrée dans la Galerie des Amphithéâtres - au sous-sol

Lundi au vendredi : 9H-19H30 - Samedi : 10H -17H (attention l'institut n'est pas ouvert tous les samedis, cf. calendrier d'ouverture en ligne)

IMPORTANT : Si vous venez d'une autre université, des séances de formation à l'usage des ressources documentaires et bases de données informatisées sont organisées en début d'année. Prendre contact avec bupieron@bu.parisdescartes.fr

TESTOTHEQUE

Consultation et conseils d'utilisation – au sous-sol, en entrant dans la bibliothèque à droite

ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)

Université Paris Cité met à la disposition de ses étudiants un Environnement Numérique de Travail avec un compte informatique composé d'un identifiant et d'un mot de passe personnel.

Après avoir effectué votre 1^{ère} inscription à UPCité, **vous devez impérativement activer votre compte mail étudiant** et la consulter régulièrement car certaines informations vous seront adressées uniquement par ce moyen.

Charte pédagogique

Règles pour les absences (en cours magistral ET en TD). Ces règles valent également pour les cours réalisés sous le mode « classe virtuelle ».

Le paragraphe ci-dessous fixe les règles qui doivent être appliquées. Toutefois, dans des cas exceptionnels, le jury pourra, en fonction de situations particulières, adopter des dispositions plus favorables, pour tenir compte de situations individuelles sérieuses survenues durant l'année universitaire. Le jury veillera à traiter tous les cas similaires avec équité. **Il appartient aux étudiants de faire connaître et au besoin justifier leur situation et son évolution.**

Pour l'intégralité des enseignements, une assiduité est attendue. Les absences doivent être justifiées (certificat médical ou cas de force majeure dont le bien-fondé est laissé à l'appréciation du Président du jury). Les justificatifs doivent être transmis au secrétariat pédagogique du parcours et à l'attention du responsable de parcours dans un délai d'une semaine.

En ce qui concerne le cas particulier des contrôles continus :

1. Absence sans justificatif :

• Pour les contrôles continus toute absence injustifiée donnera lieu à l'attribution de la note « 0 ». En cas d'absence injustifiée à tous les contrôles continus, l'étudiant sera déclaré défaillant.

2. Absence avec justificatif :

Les justificatifs d'absence (certificat médical ou cas de force majeure dont le bien-fondé est laissé à l'appréciation du Président du jury) doivent être transmis au secrétariat pédagogique du parcours et à l'attention des responsables du parcours dans un délai de 48H après l'épreuve. Les justificatifs fournis hors de ces délais ne seront pas pris en compte, sauf cas de force majeure ayant empêché leur remise dans les délais (longue maladie, hospitalisation, incapacité à se déplacer...).

Dans le cas où le motif d'absence a été jugé recevable par le Président du jury, ce dernier peut décider en accord avec le responsable d'UE et si les conditions d'enseignement le permettent de proposer un contrôle de substitution. Si les modalités prévues pour le contrôle continu ne permettent pas d'organiser ce contrôle, toute absence justifiée à moins de la moitié des contrôles en termes de coefficients entraînera la neutralisation des notes correspondantes. En cas d'absence à la moitié ou plus des contrôles continus en termes de coefficients, la note « 0 » pourra être attribuée à ces contrôles.

Pour un bon fonctionnement intérieur

Un effort de ponctualité est demandé, par courtoisie pour l'enseignant ainsi que pour les autres étudiants qui assistent au cours. De même, l'usage du téléphone portable doit être limité sur les temps réservés aux enseignements.

Pour rappel, la prise de note est une étape essentielle qui contribue significativement à l'acquisition des connaissances, et réduit par conséquent le temps ultérieur nécessaire à l'apprentissage. Une prise de note individuelle et manuscrite est donc vivement recommandée.

Pour rappel également, le plagiat constitue une infraction au code de la propriété intellectuelle. Les étudiants seront sensibilisés en début d'année aux risques encourus en cas d'infraction et devront signer un engagement anti-plagiat.

Présentation générale

Le parcours « Neuropsychologie » a pour vocation de former des **psychologues** spécialisés en neuropsychologie de l'adulte et de l'enfant. Cette formation vise à faire acquérir une compétence professionnelle de haut niveau et allie la recherche et l'intervention dans le domaine de la neuropsychologie.

Orientations scientifiques et professionnelles de la formation

La neuropsychologie est la discipline qui étudie les troubles des comportements cognitifs et émotionnels en rapport avec les structures cérébrales. Cette discipline est née au chevet des patients et poursuit une perspective clinique de type évaluation à visée diagnostique (identification et description des déficits et des handicaps) et thérapeutique (évaluation des traitements, soutien et accompagnement, rééducation et insertion familiale et sociale). La neuropsychologie contribue également à l'élaboration des connaissances sur les bases cérébrales des comportements et l'architecture cognitive. Les enseignements concernent les troubles acquis (pathologies vasculaires, traumatiques, infectieuses, métaboliques, toxiques, dégénératives) et les troubles de la maturation cognitive en lien avec les pathologies cérébrales neurodéveloppementales (épilepsie, malformations cérébrales, syndromes neurogénétiques, paralysie cérébrale, etc.), mais aussi les troubles associés à des pathologies psychiatriques. Le programme traite ainsi différentes sous disciplines de la neuropsychologie et permet aux diplômés d'exercer dans de nombreux secteurs hospitaliers ou dans des institutions non médicalisées. Le cursus propose une formation étroitement articulée à la recherche avec la perspective d'une poursuite possible en doctorat.

Connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation

Connaissances principales :

- dans le domaine de la neuropsychologie (syndromes régionaux et lésions cérébrales, repérage et interprétation des troubles, modèles théoriques) et des neurosciences (bases cérébrales) ;
- les syndromes cliniques en neuropsychologie de l'enfant, de l'adulte et de la personne âgée ;
- les méthodes d'évaluation neuropsychologique et de remédiation ;
- les grandes fonctions cognitives; le développement neurocognitif et ses troubles ;
- les fondamentaux de la psychométrie
- la psychopathologie ; les liens entre cognition et émotion ;
- les outils méthodologiques de la formation à la recherche.

Compétences spécifiques:

- conduire des entretiens adaptés aux personnes et situations rencontrées ; capacité d'écoute et d'empathie
- réaliser un profil cognitif et faire le lien avec les lésions cérébrales /l'activité fonctionnelle cérébrale / le profil psychopathologique, etc.
- mener une évaluation comprenant le choix et l'utilisation des tests, l'interprétation des résultats, la formulation d'hypothèses diagnostiques
- présenter et expliquer les troubles aux patients et sa famille, rédiger et communiquer des rapports écrits liés à l'évaluation du patient
- faire le lien entre les dysfonctionnements émotionnels et la cognition
- élaborer des propositions d'interventions, de remédiations cognitives
- situer son travail dans un contexte réglementaire, institutionnel, éthique et déontologique
- participer à des activités de recherche.

Organisation pédagogique générale

Le diplôme s'organise sur deux années conçues pour proposer un ensemble cohérent et progressif sous la forme d'une formation théorique et pratique. Chaque semestre comporte 12 semaines de cours. En M1, les enseignements se déroulent sur 3 jours (mercredi, jeudi et vendredi) de façon à faciliter la réalisation des travaux personnels et le stage (sur la base de 200h). Cette première année permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances fondamentales dans le domaine de la neuropsychologie et les prérequis méthodologiques nécessaires aux pratiques professionnelles et de recherche. La formation comporte des UEs obligatoires (dont certaines sont mutualisées avec d'autres spécialités (psychopathologie, statistiques) ou à choix. Certaines UEs orientées recherche sont facultatives (i.e. à suivre en plus du parcours obligatoire).

Pour obtenir le M 1 Neuropsychologie, vous devez valider :

1^{ER} SEMESTRE

M1S1 : 233h d'enseignements hors stage

5 UE obligatoires

- Théories et modèles cognitifs en neuropsychologie (6 ECTS)
- Bases cérébrales en neuropsychologie (3 ECTS)
- Bilan neuropsychologique de l'enfant et l'adulte (6 ECTS)
- Clinique et Psychopathologie de l'adulte et la personne âgée (6 ECTS)
- Analyse de données (3 ECTS)

UE Stage de 3 ECTS

- Projet de stage
- Atelier d'éthique

UE Recherche 1 de 3 ECTS

- Travail Etude et Recherche 1, rapport intermédiaire
- Méthodologie de la recherche en neuropsychologie

(+ UE Facultative de 3 ECTS « Méthodes de recherche comportementale »)

2^{EME} SEMESTRE

M1S2 : 160h d'enseignements hors stage

5 UE obligatoires de 3 ECTS

- Neuropsychologie de l'enfant 1
- Neuropsychologie du vieillissement
- Trouble du spectre de l'autisme
- Contexte d'intervention en neuropsychologie clinique
- Anglais et communication scientifique

1 UE obligatoire à choix de 3 ECTS

- Clinique des émotions
- Psychopathologie cognitive de l'adulte et de la personne âgée

UE Stage de 6 ECTS

- Stage, supervision de stage et rapport de stage

UE Recherche de 6 ECTS

- Recherche 2 : mémoire de recherche avec soutenance

Listes des UE, volumes horaires et Modalités de Contrôle de Connaissances du parcours obligatoire

Semestre 1	Intitulé UE	ECTS	Volume Horaire		MCC	
			CM	TD	CC%	CT%
UE 1	Théories et modèles cognitifs en neuropsychologie	6	48		100%	
UE 2	Bases cérébrales en neuropsychologie	3	36		100%	
UE 3	Bilan neuropsychologique de l'enfant et l'adulte	6	24	18	100%	
UE 4	Clinique et psychopathologie de l'adulte et la personne âgée	6	24	18		100%
UE 5	Analyse de données	3	18	24	100%	
UE 6 STAGE	Projet de stage Atelier d'éthique avec validation	3		10 3	Rapport Validation	
UE 7 RECHERCHE	Méthodologie de la recherche avec validation (MRCN) Travail Etude et Recherche 1	3	4	6	Validation Mémoire	
Totaux (ects / heures)		30	154	79		
Volume horaire Total (Hors stage)			233			

- **UE facultative** « Méthodes de recherche comportementale » 15HCM + 15HTD

Semestre 2	Intitulé UE	ECTS	Volume Horaire		MCC	
			CM	TD	CC%	CT%
UE 1	Neuropsychologie de l'enfant 1	3	24		100%	
UE 2	Neuropsychologie du vieillissement	3	24		100%	
UE 3	Trouble du spectre de l'autisme	3	24		100%	
UE 4	Contexte d'intervention en neuropsychologie clinique	3	24		100%	
UE 5 <u>Au choix :</u> (1) ou (2)	(1) Clinique des émotions (2) Psychopathologie cognitive de l'adulte et de la personne âgée	3	24 24		100% 100%	
UE 6	Anglais et communication scientifique	3	6	12	100%	
UE 7 STAGE	Stage et supervision de stage	6		12	Rapport	
UE 8 RECHERCHE	Recherche 2 et soutenance Méthodologie recherche avancée	6	4	6	Mémoire Validation	
Totaux (ects / heures)		30	130	30		
Volume horaire Total (Hors stage)			160			

PREMIER SEMESTRE

UE 1 - Théories et modèles cognitifs en neuropsychologie (Responsable : A. Guilbert)

Résumé : Le cours présente les principales théories cognitives en lien avec la neuropsychologie. Il comprend une présentation des théories cognitives dans les domaines de l'attention, des fonctions exécutives, de la mémoire épisodique et sémantique, de la perception visuelle, des fonctions spatiales et corporelles, du langage et de la gestualité.

Compétences visées : Compréhension de l'importance d'un cadre théorique dans l'interprétation des déficits neuropsychologiques et dans l'utilisation des outils d'évaluation de ces déficits.

Cours Magistral 1 : Mercredi 8H30-10H30

Cours Magistral 2 : Jeudi 13H-15H (les deux cours sont à suivre)

UE 2 – Bases cérébrales en neuropsychologie (Responsable : E. Bertrand)

Résumé : Le cours présente les notions de base sur le fonctionnement et l'anatomie du cerveau. Il présente ensuite les grandes fonctions cognitives et les différentes régions cérébrales impliquées : hémisphères et lobes, régions sous-corticales, réseaux et circuits neuronaux.

Compétences visées : Compréhension de l'organisation cognitive en référence aux bases anatomo-fonctionnelles du cerveau. Compréhension du lien entre l'activité fonctionnelle cérébrale et les déficits neuropsychologiques.

Cours Magistral : Jeudi 9H-12H

UE 3 – Bilan neuropsychologique de l'enfant et de l'adulte (Responsables : P. Narme & I. Jambaqué-Aubourg)

Résumé : Cet enseignement a pour objectif de former les étudiants à la conduite du bilan neuropsychologique et de les familiariser aux principaux outils d'évaluation chez l'enfant et l'adulte dans un contexte d'évaluation à visée diagnostique.

Compétences visées : connaissance des principaux outils d'évaluation, orientation du choix des épreuves, lecture critique des qualités psychométriques des tests, standardisation, interprétation des profils de performances, connaissance des limites des tests.

Cours Magistral : Vendredi 8H30-10H30

TD : Vendredi 10H45-12H15

UE 4 – Psychologie clinique et psychopathologie de l'adulte et la personne âgée

(Responsable : C. Bungener)

Résumé : Le premier cours présentera la psychopathologie intégrative. Ensuite nous aborderons différentes pathologies mentales : les troubles de l'humeur (troubles bipolaires, dépression, dépression résistante, suicide et tentative de suicide), les troubles psychotiques chroniques (schizophrénie et délires chroniques). Ces différentes pathologies seront présentées chez l'adulte et la personne âgée. Nous terminerons en nous intéressant au vieillissement normal et pathologique, aux épisodes confusionnels chez les personnes âgées, et aux démences dégénératives, notamment la maladie d'Alzheimer. Pour chaque pathologie, la sémiologie, les hypothèses étiologiques proposées par les différents courants théoriques, les modalités d'évaluation et les diverses prises en charge envisagées seront décrites. Dans les TD, des études de cas en lien avec les CM seront travaillées.

Cours Magistral : Mercredi 13H-15H

TD au choix : (1) Mercredi 15H15-17H15
(2) Vendredi 15H15-17H15

UE 5 – Analyse de données 1

(Responsable : C. Aelenei & E. Devouche)

Résumé : l'UE Analyse de données 1 présentera aux étudiants un ensemble de principes relativement simples et qui resteront identiques quel que soit le type d'analyse (e.g. régression linéaire, analyse de variance, analyse de covariance), connu comme l'approche de l'analyse de données par comparaison de modèles, permettant une analyse parcimonieuse des données catégorielles ou continues dans des plans intra, inter ou mixte.

Compétences visées : statistiques descriptives, manipulation des bases de données sur R, connaître la démarche de l'inférence statistique, appliquer des analyses appropriées aux données, appliquer des analyses en fonction des objectifs visés, interpréter les résultats d'une analyse statistique, rédiger des conclusions selon les normes scientifiques, adopter un regard critique sur la pertinence des analyses statistiques.

Cours Magistral : Mercredi 10H45-12H45

TD au choix : (1) Jeudi 17H30-19H30
(2) Vendredi 13H-15H

UE 6 – Stage

(Responsable : P. Narme)

Cette UE est composée du TD de Projet de stage (10h) et d'un atelier d'éthique (3h).

TD Projet de stage

Ce TD est assuré par un professionnel et vise à accompagner les étudiants dans l'élaboration du projet de stage et de ses objectifs, à les aider à comprendre le fonctionnement de leur structure d'accueil ainsi que les missions du tuteur de stage. **La présence à ce TD est obligatoire** dans la mesure où les échanges avec le professionnel et entre les étudiants participent grandement à l'élaboration d'une réflexion sur l'expérience de terrain.

TD : Jeudi 15H15-17H15 (**5 séances**, en alternance avec Méthodologie de la Recherche)

TD Atelier d'éthique (Responsable : I. Varescon)

Cet enseignement vise à sensibiliser les étudiants au questionnement éthique en abordant différentes questions soulevées par la complexité de l'exercice de la profession de psychologue. Les étudiants devront choisir un atelier parmi les 5 proposés.

Tous les ateliers auront lieu un mardi de 17H à 20H (28/11/2023)

L'entretien psychologique au sein du parcours de soins hospitalier : quels enjeux éthiques ?

Cécile Flahault, Psychologue Clinicienne, Maitre de Conférences-HDR
Le psychologue clinicien qui exerce à l'hôpital dans le contexte de maladies somatiques est amené à réaliser différents types d'entretiens : entretiens systématiques, entretiens d'évaluation diagnostique, entretiens de soutien...) auprès de différents interlocuteurs (patients, proches). Au sein de l'équipe pluridisciplinaire, l'intervention du psychologue comporte une nécessaire transmission aux soignants et elle s'accompagne aujourd'hui de la nécessité d'en laisser une trace dans le dossier médical partagé du patient. A partir de ces divers éléments de contexte, nous travaillerons à dégager les principes éthiques que le psychologue peut convoquer pour transmettre ou non des éléments récoltés en entretien tout en respectant la confidentialité inhérente à sa profession.

Ethique et soins palliatifs.

Léonor Fasse, Maitre de Conférences
Les soins palliatifs, soins actifs délivrés dans une approche globale de la personne atteinte d'une maladie grave, évolutive ou terminale, visent à placer le psychologue clinicien au cœur de cette prise en charge globale. Cet atelier sera l'occasion d'illustrer à l'aide de situations cliniques les principaux modèles éthiques dans le domaine de la santé et du deuil.

Quel positionnement le psychologue clinicien peut-il adopter auprès du patient en phase palliative, de ses proches, des équipes soignantes ? Est-il possible, faut-il, « préparer la personne à mourir », comme cela est parfois demandé ? Le psychologue clinicien participe-t-il à l'annonce de mauvaises nouvelles médicales ? Le cadre des entretiens et l'attitude thérapeutique sont-ils nécessairement modifiés dans le contexte des soins palliatifs ? Autant de questionnements éthiques qui pourront être discutés pendant cet atelier.

Éthique et pratiques professionnelles du psychologue clinicien : questions et réflexions. Isabelle Varescon, Professeur des Universités

Après avoir précisé ce que représente le respect de la personne et la place qu'on lui accorde dans l'exercice du métier de psychologue, des situations courantes issues de la pratique clinique seront présentées et discutées. Par ailleurs, à partir de l'expérience acquise au cours de leur(s) stage(s), les étudiants seront amenés à échanger sur des situations où les aspects éthiques sont à questionner. Enfin, nous discuterons plus globalement des aspects éthiques liés aux différents volets d'activités du psychologue clinicien en milieu institutionnel.

Questions d'éthique et adolescence. Géraldine Dorard, Maître de Conférences

Le travail clinique dans ses différentes dimensions auprès des populations adolescentes est source de nombreux questionnements pour les intervenants. Cet atelier sera l'occasion d'évoquer et de discuter diverses questions éthiques : origine de la demande, protection/respect de l'autonomie du jeune, place et rôle de l'entourage dans la prise en charge, enjeu du diagnostic, participation à des projets de recherche... Les points soulevés seront mis en lien avec les conceptions médicales, psychologiques et sociologiques et nos représentations personnelles de l'adolescence.

La question de l'annonce diagnostique. Didier Maillet, psychologue-neuropsychologue (service de neurologie, Hôpital Saint-Louis)

Le psychologue peut être sollicité pour participer, auprès du médecin, à l'annonce diagnostique. Le droit à l'information est un droit fondamental pour le patient. Pour autant le diagnostic doit-il toujours être annoncé ? A qui ? A quel moment ? Comment se positionner, en tant que psychologue, dans le processus de cette annonce diagnostique ? Dans quelle mesure le type de pathologie peut-il moduler la réflexion autour de cette question (quid du pronostic, des déficits cognitifs associés) ? Cette réflexion sera élaborée essentiellement à partir de cas issus d'une pratique auprès des patients souffrant d'une tumeur cérébrale. Le contexte des pathologies neurodégénératives sera également discuté.

La présence est obligatoire. En cas d'empêchement exceptionnel, l'étudiant remettra un travail écrit sur une question éthique à partir d'une bibliographie qui lui sera proposée.

UE 7 – Recherche

(Responsable : E. Bertrand)

TD Méthodologie de la recherche

Ce TD vise à présenter les principes de bases de l'écriture et de la présentation scientifique, et à acquérir les bases de la méthodologie de la recherche. Il vise également à développer un esprit critique concernant les choix méthodologiques des articles publiés. La présence à ce TD est obligatoire.

TD : Jeudi 15H15-17H15 (**5 séances**, en alternance avec Projet de Stage)

Travail d'Etudes et de Recherche 1

Le TER (Travail d'Etude et de Recherche) est suivi parmi les thèmes de recherche proposés par les enseignants-chercheurs habilités pour le parcours (cf. brochure des TER 2023-2024). **Avant le début des enseignements**, l'étudiant prend contact avec le/la directeur/trice du TER qui l'intéresse en indiquant ses motivations pour la thématique. Après accord de l'enseignant, la supervision du travail de recherche s'effectue lors de rdv individuels (ou en petit groupe de 2-3 maximum), dont les dates et heures sont fixées avec le directeur du mémoire, au gré de l'avancement du travail. Un rapport intermédiaire est demandé à l'étudiant en fin de semestre 1. Ce rapport intermédiaire correspond à une synthèse de la littérature et une annonce de la problématique de recherche (sur le modèle d'une introduction d'article scientifique).

UE Facultative (recherche) – Méthodes de recherche comportementale

(Responsable : N. Poirel)

Résumé : Cette UE présente la formulation d'un problème scientifique sur la base d'une recherche bibliographique, les types de designs pour répondre à différents types de problématiques de recherche, la création de paradigmes expérimentaux comportementaux, le recueil et l'analyse de données, la communication scientifique écrite et orale. Les étudiants sont formés à l'utilisation de PubMed, EndNote, Eprime, powerpoint et à la réalité virtuelle. Une présentation de techniques telles que l'oculométrie et la réponse électrodermale est également proposée.

Compétences visées : Connaissances théoriques et capacités à mettre en œuvre les méthodes et logiciels utilisés dans le champ de la recherche en psychologie.

Cours Magistral et TD : Jeudi 16H30 – 19H30

DEUXIEME SEMESTRE

UE 1 - Neuropsychologie de l'enfant 1 **(Responsable : I. Jambaqué-Aubourg)**

Résumé : Ce cours présente les notions de base sur les troubles du développement neurocognitif. Il présente un rapide historique de la neuropsychologie de l'enfant ainsi que les grands syndromes neuropsychologiques de l'enfant et leur sémiologie clinique.

Compétences visées : Connaître les spécificités liées à la dynamique du développement pour l'analyse des troubles en neuropsychologie de l'enfant. Savoir rechercher et reconnaître les principaux symptômes des grandes pathologies neuropsychologiques de l'enfant dans une perspective de discussion diagnostique.

Cours Magistral et TD : Vendredi 9H-11H

UE 2 – Neuropsychologie du vieillissement **(Responsable : P. Narme)**

Résumé : Ce cours présente les notions de base sur le vieillissement sensoriel, cognitif et cérébral. Il présente également un rapide historique des classifications et des définitions de la démence, ainsi que les grandes pathologies neurodégénératives et leur sémiologie clinique.

Compétences visées : Connaître les modifications principales liées au vieillissement normal afin de le distinguer des déficits liés à une pathologie. Savoir rechercher et reconnaître les principaux symptômes des grandes pathologies neurodégénératives dans une perspective de discussion diagnostique.

Cours Magistral : Mercredi 10H45-12H45 (et sur certains créneaux exceptionnels, vendredi 14h30-16h30)

UE 3 – Troubles du spectre de l'autisme **(Responsable : C. Derguy)**

Résumé : Cet enseignement a pour objectif de présenter les troubles du spectre autistique : modèles théoriques, évaluations et accompagnements de l'enfant et de son entourage (famille, enseignants...).

Compétences visées : Connaître les différents modèles de ces troubles, les méthodes d'évaluation et les types d'intervention et d'accompagnement.

Cours Magistral : Mercredi 8H30-10H30

UE 4 – Contextes d'intervention en neuropsychologie clinique (Responsable : P. Narme)

Résumé : Ce cours présente les troubles cognitifs, émotionnels et comportementaux associés à différentes pathologies neurologiques, psychiatriques, et également somatiques (par exemple : oncologie, addictologie, VIH, traumatisme crânien, épilepsie, schizophrénie, troubles bipolaires). Cet enseignement est ouvert aux étudiants des autres parcours de la mention Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé, afin de les sensibiliser à l'importance de prendre en compte les troubles neuropsychologiques dans l'orientation des patients et leur prise en charge.

Compétences visées : Connaître les caractéristiques neuropsychologiques liées aux différentes pathologies présentées. Savoir les rechercher et reconnaître afin d'orienter et/ou adapter au mieux l'accompagnement des patients.

Cours Magistral : Jeudi 8H30-10H30

UE 5 – A CHOIX PARMIS 2

(1) Clinique des émotions (Responsable : C. Bungener)

Résumé : Cet enseignement présente les principales théories des émotions, l'intelligence et les compétences émotionnelles, la régulation émotionnelle. Ensuite, différents troubles de la régulation émotionnelle (par exemple anhédonie, alexithymie), puis les stratégies adaptatives et les processus émotionnels seront abordés. Le rôle de la personnalité et de la recherche de sensations dans les émotions seront envisagés. Le cours se terminera par l'étude du rôle et de l'utilisation des émotions dans les psychothérapies.

Cours Magistral : Mercredi 15H15-17H15

(2) Psychopathologie cognitive de l'adulte et de la personne âgée (Responsable : A. Baudouin)

Résumé : Cet enseignement présente une introduction à la psychopathologie cognitive de l'adulte et de la personne âgée. Il s'agira de décrire les dysfonctionnements cognitifs qui accompagnent les principaux troubles psychiatriques et d'illustrer par la présentation de cas. L'objectif est d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques dans ce domaine.

Cours Magistral : Jeudi 15H15-17H15

UE 6 – Anglais et communication scientifique **(Responsable : E. Bertrand)**

Résumé : Les différentes formes de la communication scientifique, écriture scientifique, anglais scientifique sont présentées. Les étudiants réalisent ensuite un exposé de leur projet de mémoire ou d'un article scientifique. L'intégralité de l'UE est réalisée en anglais. La validation de cette UE est basée sur une assiduité obligatoire et la réalisation de l'exposé.

Compétences visées : savoir adapter son support de communication (forme et contenu) selon le mode de communication scientifique choisi, développer ses compétences de communication orale et d'utilisation de la langue anglaise pour véhiculer un message scientifique.

Cours Magistral : Mercredi 13H-15H (2 séances : 31/01 ; 07/02)

TD au choix : (1) Jeudi 10H45-12H45 (6 séances)

(2) Jeudi 13H-15H (6 séances)

Les dates des 6 séances qui se déroulent le Jeudi seront les suivantes : 29/02 ; 07/03 ; 14/03 ; 21/03 ; 28/03 ; 04/04.

UE 7 – Stage et supervision de stage **(Responsable : P. Narme)**

Cette UE est composée du TD de supervision de stage (6 séances de 2heures en petit groupe), de la validation du stage sur le terrain et du rapport de stage final.

TD de supervision de stage

Ce TD est assuré par un professionnel et vise à accompagner les étudiants dans l'élaboration du projet de stage et de ses objectifs, à les aider à comprendre le fonctionnement de leur structure d'accueil ainsi que les missions du tuteur de stage. La présence à ce TD est obligatoire dans la mesure où les échanges avec le professionnel et entre les étudiants participent grandement à l'élaboration d'une réflexion sur l'expérience de terrain.

Compétences visées : Analyse de la pratique, mise en situation, élaboration réflexive sur les situations rencontrées (patients, familles, point de vue institutionnel), et sur son positionnement en tant que futur psychologue.

TD au choix : (1) Jeudi 17H30-19H30 (C. Rogan Groupe 1)

(2) Jeudi 17H30-19H30 (J. Palisson Groupe 2)

Dates du groupe 1 (*à choisir en priorité par les étudiants qui commenceront leur stage tardivement*) : 15/02 (exceptionnellement en Zoom) ; 29/02 ; 14/03 ; 28/03 ; 25/04 ; 16/05

Dates du groupe 2 : 01/02 ; 15/02 ; 07/03 ; 21/03 ; 04/04 ; 02/05

UE 8 – Recherche **(Responsable : E. Bertrand)**

Méthodologie de la recherche avancée (P. Piolino)

Cet enseignement vise à faire découvrir aux étudiants l'utilisation de nouvelles technologies et leur application dans le domaine de la recherche en neuropsychologie.

TD présence obligatoire : Vendredi 12H-14H (5 séances par groupe de 15 étudiants)

Recherche 2 et soutenance (E. Bertrand)

Ce travail s'inscrit dans la suite logique du TER 1 du premier semestre. Il aboutit à la conduite d'un travail expérimental avec recueil et analyse de données chez des participants **indemnes de pathologie**.

Un mémoire de recherche est demandé à l'étudiant en fin d'année, selon le format classique d'un article scientifique. Ce mémoire de recherche sera également présenté à l'oral au cours d'une soutenance, en présence d'un jury composé du directeur de recherche, d'un autre enseignant-chercheur de Université Paris Cité « rapporteur », et du responsable de l'UE.

Compétences visées : Comprendre, acquérir et maîtriser les différentes étapes de la recherche scientifique

Liste des thèmes de TER de M1 NEUROPSYCHO

(voir annexe)

UE STAGE

En M1, le stage est un élément obligatoire de la formation : sur la base de 200 heures en vue de la réalisation de 500 heures de stage au minimum au cours du cursus master pour l'accès au titre de psychologue.

L'étudiant est acteur de sa démarche de recherche et de préparation de son stage, car celle-ci constitue un des éléments de la formation. L'équipe pédagogique, en appui sur le service du **Bureau des stages**, a la responsabilité de la validation des lieux de stage en lien avec les objectifs de formation et les compétences recherchées. **Le tuteur de stage doit avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle.**

Le formulaire de projet de stage – à adresser par mail à Pauline Narme - **doit être validé avant la création de la convention de stage.** La convention de stage précise les objectifs du stage et les missions. **Le stage ne peut débuter qu'après la signature de toutes les parties** (étudiant, enseignant-référent, organisme d'accueil, et enfin Université Paris Cité). Les étudiants ont un enseignant « référent » qu'ils peuvent contacter s'ils rencontrent des difficultés au cours du stage. Une grille d'évaluation de stage permet un bilan à mi-parcours en liaison avec le tuteur de stage.

Au premier semestre, les étudiants suivent le TD de projet de stage (assiduité obligatoire) et remettent un rapport qui précise leur projet de stage avec ses objectifs, la présentation de la structure d'accueil et une première réflexion à partir des situations observées sur le terrain.

Au second semestre, les étudiants suivent le TD de supervision de stage (validation avec assiduité obligatoire). A la fin du semestre, ils rendent un rapport de stage sur leur expérience de stage. Conjointement, les étudiants remettent une attestation motivée du tuteur de stage. L'équipe pédagogique fournit une grille d'évaluation qui permet de faire un bilan des activités et compétences sollicitées au cours du stage.

Obtention des Unités d'Enseignement (UE) et validation des semestres (session unique)

L'évaluation prend des formes variées (épreuves écrites, présentations orales, travaux personnels, rapport de stage, mémoire de recherche, examens finaux). La plupart des UE sont en contrôle continu.

Il existe des règles d'obtention spécifiques : note seuil de 7/20 pour les UE théoriques ou méthodologiques et note seuil de 10/20 aux UE Stage et UE Recherche.

Règles de compensation : l'ensemble des UE théoriques se compensent entre elles mais elles ne se compensent pas avec les UE Stage et Recherche. Les UE Stage et Recherche s'associent à une validation spécifique (validation du stage, rapport de stage, mémoire, soutenance...)

La réussite en M1 permet le passage en M2.

Les deux semestres ne se compensent pas, la non validation d'un semestre entraînant automatiquement la non validation de l'année. L'autorisation de redoublement n'est pas automatique et sera soumise à délibération du jury de fin d'année.

Règles de gestion des UE en contrôle continu intégral

Certaines Unités d'Enseignement (UE) sont évalués uniquement en contrôle continu. Il permet à l'enseignant de suivre l'acquisition des connaissances au cours du semestre.

Modalités pour le contrôle continu intégral

L'évaluation en contrôle continu intégral :

- peut comporter des épreuves ou productions variées (par exemple, interrogations écrites, mémoires, interrogations orales, exposés, rapports, etc.) ;
- peut comporter une part d'évaluation collective (par exemple compte-rendu ou projets à plusieurs étudiants) ;
- doit assurer l'équité entre les étudiants, ce qui n'implique pas une stricte similitude des évaluations : les sujets d'épreuves peuvent par exemple être différents d'un groupe à l'autre, mais l'équipe pédagogique et le jury d'UE doivent veiller à ce que les notations soient harmonisées ;
- peut comporter une épreuve de synthèse en fin de semestre ;

La fréquence et la nature des épreuves sont variables selon les UE impliquées. Toutefois, lorsque les conditions de l'enseignement le permettent, il est souhaitable que l'évaluation soit répartie sur l'ensemble du semestre et qu'une première évaluation puisse intervenir assez rapidement.

S 1 M1 NEUROPSYCHO 2023 - 2024	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
				8h30-10h30 Théories & modèles cognitifs (CM1)	9h-12h Bases cérébrales en neuropsychologie
			10h45-12h45 CM Statistiques (Lagache)		10h45-12h15 TD Bilan et évaluation
			13h - 15h Clinique et psychopathologie (Lagache)	13h-15h Théories & modèles cognitifs (CM2)	13h-15h TD Statistiques (Groupe 2)
			15h15-17h15 TD Clinique et psychopathologie (Groupe 1)	15h15-17h15 Projet de stage / Méthodologie de la recherche	15h15 -17h15 TD Clinique et psychopathologie (Groupe 2)
				17h30-19h30 TD Statistiques (Groupe 1)	

S 2 M1 NEUROPSYCHO 2020-2021	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
			8h30-10h30 Troubles du spectre de l'autisme	8h30 -10h30 Contexte d'intervention en neuropsychologie clinique	9h -11h Neuropsychologie de l'enfant 1
			10h45 - 12h45 Neuropsychologie du vieillessement	10h45 - 12h45 Anglais et communication scientifique (TD Groupe 1)	
			13h - 15h Anglais et communication scientifique (CM)	13h - 15h Anglais et communication scientifique (TD Groupe 2)	12h-14h Méthodologie de recherche avancée
			15h15 - 17h15 Clinique des émotions	15h15-17h15 Psychopathologie cognitive	
				17h30-19h30 TD de Stage (Groupe 1 ou Groupe 2)	

